

# **LE RIRE MEDECIN**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

64, 70 rue de Crimée

75019 PARIS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2020

## LE RIRE MEDECIN

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

64, 70 rue de Crimée

75019 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

---

A l'assemblée générale de l'association LE RIRE MEDECIN

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE RIRE MEDECIN relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 15 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration arrêté le 15 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 janvier 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Djamel ZAHRI



## LE RIRE MEDECIN

64-70 rue de Crimée

75019 PARIS

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	101 729	101 729	0	1 031	1 031-	99.98-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	229 518	204 886	24 632	35 861	11 229-	31.31-	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	50 000		50 000	50 000			
Prêts	1 235		1 235		1 235		
Autres immobilisations financières	23 945		23 945	23 659	286	1.21	
<b>Total I</b>	<b>406 427</b>	<b>306 615</b>	<b>99 812</b>	<b>110 551</b>	<b>10 739-</b>	<b>9.71-</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	15 549	7 774	7 774	7 823	49-	0.63-
	Avances et acomptes versés sur commandes	24 015		24 015		24 015	
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	139 693	230	139 463	224 454	84 991-	37.87-
	Autres créances	190 780		190 780	80 371	110 410	137.38
Valeurs mobilières de placement	161 805		161 805	161 805			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	3 389 703		3 389 703	2 185 553	1 204 149	55.10	
Charges constatées d'avance (3)	15 776		15 776	50 693	34 917-	68.88-	
<b>Total III</b>	<b>3 937 321</b>	<b>8 004</b>	<b>3 929 317</b>	<b>2 710 699</b>	<b>1 218 617</b>	<b>44.96</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 343 748</b>	<b>314 619</b>	<b>4 029 129</b>	<b>2 821 250</b>	<b>1 207 878</b>	<b>42.81</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 647 296		1 647 296			
	Report à nouveau	125 197		328 078		453 275	138.16
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	812 621		453 275		359 346	79.28
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecart de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	2 585 114		1 772 493		812 621	45.85	
	<b>Total II</b>						
Comptes de liaison							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	93 039		49 128		43 912	89.38
	Provisions pour charges	167 592		146 429		21 164	14.45
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	235 346		195 120		40 226	20.62
	<b>Total III</b>	495 978		390 677		105 301	26.95
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	385 831		242 068		143 764	59.39
	Dettes fiscales et sociales	381 534		271 668		109 865	40.44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	300				300	
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	180 372		144 345		36 027	24.96
	<b>Total IV</b>	948 036		658 081		289 956	44.06
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	4 029 129		2 821 250		1 207 878	42.81	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

767 665

513 736

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	21 236		35 659		14 422-	40.45-
Production vendue de Biens et Services	25 011		170 307		145 296-	85.31-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	265 667		350 305		84 638-	24.16-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	93 823		19 451		74 372	382.36
Collectes						
Cotisations	1 370		1 725		355-	20.58-
Autres produits	4 693 703		4 193 306		500 396	11.93
<b>Total I</b>	<b>5 100 810</b>		<b>4 770 752</b>		<b>330 058</b>	<b>6.92</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)	98		2 233		2 135-	95.62-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 406		14 676		13 270-	90.42-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	1 343 249		1 303 705		39 543	3.03
Impôts, taxes et versements assimilés	157 037		160 754		3 717-	2.31-
Salaires et traitements	1 781 348		1 830 409		49 061-	2.68-
Charges sociales	764 533		881 297		116 764-	13.25-
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 857		16 546		1 688-	10.21-
Sur immobilisations : dotations aux provisions			26 360		26 360-	100.00-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	49-		886-		837	94.48
Pour risques et charges : dotations aux provisions	155 020				155 020	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	21 243		8 195		13 049	159.23
<b>Total II</b>	<b>4 238 741</b>		<b>4 243 288</b>		<b>4 547-</b>	<b>0.11-</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>862 069</b>		<b>527 465</b>		<b>334 604</b>	<b>63.44</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		266		1 754	1 488-	84.82-
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 465		3 431	1 966-	57.31-
<b>Total V</b>		1 731		5 185	3 454-	66.62-
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		1 731		5 185	3 454-	66.62-
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		863 799		532 650	331 150	62.17
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 992		990	2 002	202.34
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>		2 992		990	2 002	202.34
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		13 159		2 760	10 399	376.78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		785			785	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>		13 944		2 760	11 184	405.22
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		10 952-		1 770-	9 182-	518.63-
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		5 105 533		4 776 927	328 605	6.88
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		4 252 685		4 246 048	6 638	0.16
<b>Solde intermédiaire</b>		852 847		530 880	321 968	60.65
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		143 922		83 121	60 801	73.15
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		184 148		160 725	23 423	14.57
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		812 621		453 275	359 346	79.28

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Principes généraux

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement du CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des dispositions du Plan Comptable général (règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014), modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 029 129 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total des **produits** de **5 105 533 €**, un total des **charges** de **4 252 685 €**, un report des ressources non utilisées de 143 922 € et un engagement à réaliser sur ressources affectées de 184 148 € dégageant ainsi **un résultat** de **812 621 €**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/9/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ; seules sont exprimées les informations significatives.

### Faits marquants de l'exercice

La fondatrice, Mme Caroline Simonds, a transmis ses fonctions de directrice artistique à Mme Laurence Renn Penel, qui a rejoint l'association en mars 2020. Mme Caroline Simonds poursuit ses missions de porte-parolat à mi-temps depuis avril 2020.

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité à l'hôpital à compter du 1<sup>er</sup> confinement de mars, puisque les programmes ont tous été suspendus jusqu'à juin, une première dans l'histoire du Rire Médecin. Pour autant le lien avec l'hôpital et les enfants hospitalisés a pu être maintenu, au travers de vidéos destinées aux enfants, familles et soignants, puis par des rendez-vous en visio entre un duo de clowns et un enfant hospitalisé ou un soignant. A partir de juin, les comédiens ont repris le chemin de l'hôpital.

Dès le 16 mars 2020, toute l'équipe permanente était en télétravail. Elle l'est resté partiellement jusqu'à la fin de l'exercice.

Une demande d'activité partielle a été faite pour les contrats de comédiens signés pour la 1<sup>ère</sup> semaine de confinement et pour un temps partiel pour une salariée permanente.

## LE RIRE MEDECIN

La crise sanitaire a fortement impacté les ressources lors du 1er confinement. Le niveau de ressources du premier semestre, qui était supérieur à celui de l'exercice précédent, a permis d'absorber la baisse des dons lié à la crise. Le travail réalisé auprès de nos donateurs et de nos mécènes à compter de mars a permis de neutraliser l'impact de la crise en fin d'exercice.

Au-delà de la clôture, la crise sanitaire continue.

Le télétravail pour les salariés permanents se poursuit.

Contrairement au printemps 2020, la majorité des hôpitaux continuent à accueillir les comédiens, l'activité est donc maintenue.

L'activité du Rire Médecin n'est donc pas profondément impactée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020.

La direction continue cependant de suivre de très près l'évolution de la crise et anticipe chaque semaine l'adaptation éventuelle nécessaire pour que l'activité auprès des enfant se poursuive.

### Complément d'informations sur le bilan

#### Fonds propres

Ils sont constitués des résultats successifs.

#### Fonds dédiés

Situations Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Fondation Air France	33 255,90 €	22 184,74 €		32 071,16 €
FDF Fondation Amisse				
Capreval			10 000,00 €	
Ma Bonne Etoile			11 000,00 €	
Fondation Botanaga	23 174,85 €	23 174,85 €		0,00 €
FDF Fondation Donase	49 420,13 €	27 035,07 €		64 952,06 €
Fondation De France				
La Bonne étoile			42 567,00 €	
Fondation Air France	89 269,27 €	25 858,92 €		63 410,35 €
California community				
Malakoff Humanis		6 668,48 €	81 581,00 €	74 912,52 €
Malakoff Humanis		39 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
Fondation de France	25 000,00 €			
Fondation Syndex	3 000,00 €			
Chugai Pharma	1 000,00 €			
<b>totaux</b>	<b>195 120,15 €</b>	<b>143 922,06 €</b>	<b>184 148,00 €</b>	<b>235 346,09 €</b>

La fondation Botanaga s'est engagée le 22/12/2017 à verser la somme de 50 000 € pour financer le support pédagogique du Rire Médecin, des photos professionnelles des clowns pour illustrer le support et les costumes et accessoires. Cette action, initiée en 2017, s'est terminée au cours de l'exercice par l'édition d'un leaflet-jeu à destination des enfants et distribués par les comédiens clowns.

## LE RIRE MEDECIN

Le programme MaterNez au Kremlin-Bicêtre a ouvert lors de l'engagement de la Fondation Air France aux côtés du Rire Médecin en 2016. Au cours de l'exercice, deux nouveaux partenaires ont signé une convention pour accompagner ce programme : Capreval pour 10 000 € et Ma Bonne Etoile pour 11 000€.

Le programme à Orléans au sein d'une Unité d'aide aux jeunes victimes de maltraitance a ouvert en novembre 2018 se poursuit. L'association la Bonne Etoile, qui par son engagement dès 2018 a permis l'ouverture du programme, a renouvelé son engagement à hauteur de 42 567 €.

Grâce au soutien de deux fondations qui se sont engagées par la signature de conventions à hauteur de 20 000 € pour la fondation Air France et de 70 000 € pour la California community foundation (pour l'entreprise Moose Toys) dès l'exercice précédent, l'ouverture d'un nouveau programme au sein du service HAD de l'AP-HP (Hospitalisation à domicile de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris) a été effective dès le 7 novembre 2019.

Enfin des entreprises et/ou fondations ont souhaité accompagner les actions du Rire Médecin pendant la période de la pandémie COVID 19. Ainsi Malakoff Humanis, la Fondation de France, La Fondation Syndex et Chugai Pharma ont apporté un soutien total de 39 000 € utilisé en totalité sur l'exercice.

Les utilisations au cours de l'exercice sont déterminées par la comptabilité analytique.

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Une dépréciation est constatée le cas échéant lorsque la valeur réelle de l'immobilisation est inférieure à sa Valeur Nette Comptable (VNC).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Durée des amortissements :

Agencement :	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 ans
Mobilier :	5 ans
Logiciel :	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières n'ont nécessité aucune provision pour perte de valeur à la fin de l'exercice.

### **Stocks et variation des stocks**

La méthode d'évaluation des stocks de produits dérivés du Rire Médecin utilisée est la méthode « Premier entré, Premier sorti ».

Au 30/09/2020, une provision pour dévalorisation du stock a été constatée pour 50% de la valeur théorique pour tenir compte de la diminution des ventes de produits dérivés.

### **Etat des provisions et dépréciations**

Une dotation pour litige complémentaire a été enregistrée pour un montant total de 32 152 €, portant la provision pour risques à 81 289€.

Une provision pour risques a été constituée pour un montant total de 11 750 €.

### **Engagements de retraite et autres charges**

Au 30/09/2020, il a été constitué, pour l'ensemble des salariés, une provision pour indemnité de départ à la retraite évaluée à 56 484 € en dette actuarielle. Une reprise a été enregistrée pour un montant de 89 944€, portant la provision à 56 484€.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements retraites sont les suivants :

- Départ à 62-70 ans
- Calculs sur la base de l'indemnité légale de mise à la retraite
- Taux de rotation de personnel faible
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux de progression des salaires pour 1 % et taux d'actualisation de 0,59 %
- Taux moyen des charges de 50 %.

Une provision pour charges liées à l'adaptation éventuelle des locaux pour répondre aux exigences des ERP (Etablissements recevant du Public) a été constituée à hauteur de 111 108 k€.

### **Créances et comptes rattachés**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances sont principalement constituées des soldes à percevoir des fondations (61 K€), des partenariats (45 K€) et des prestataires de la collecte de septembre (45 k€) principalement constituées des dons datés de septembre et traitées entre le 1er octobre et le 20 octobre 2020.

### **Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance concernent principalement les contrats de prestations calés sur une année civile. Le montant au 30/09/2020 est de 15 776 €.

Les produits constatés d'avance concernent principalement des conventions de subventions et/ou de partenaires signées pour l'année civile. Le montant au 30/09/2020 est de 180 372 €.

### **Factures à établir**

Les factures à établir sont à néant au 30/09/2020. Cela s'explique par la comptabilisation au 30/09/2019 des dons datés de septembre et traités entre le 1er octobre et le 18 octobre 2019 en facture à établir. Au 30/09/2020, les dons datés de septembre et traités entre le 1er octobre et le 18 octobre 2020 sont comptabilisés en créances clients au 30/09/2020.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées sur la base de leur valeur nominale.

Les placements réalisés sous forme soit de placements obligataires soit de titres divers, sont comptabilisés à leur valeur historique et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur liquidative au 30 septembre est inférieure.

### **Dons**

Les dons et partenariats sont comptabilisés en comptes 758 par nature : générosité du public, associations et fondations, et mécénat.

Les dons affectés sont dissociés et font l'objet d'un retraitement en fonds dédiés le cas échéant.

Le fait générateur du don est son versement pour les dons du public et la signature de la convention pour les partenariats sauf absence de conditions suspensives ou levée de celles-ci le cas échéant.

### **Legs**

Les legs sont comptabilisés par lot au fur et à mesure de leur encaissement ou décaissement. Les legs réalisés sont classés parmi les produits d'exploitation pour leur valeur nette en raison de leur caractère courant. Les charges de gestion temporaire, portant sur des legs dont la réalisation ne peut intervenir rapidement, sont comptabilisées selon leur nature dans les charges d'exploitation.

### **Charges et produits exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### **Institut de Formation du Rire Médecin**

Le Rire Médecin possède une entité « IFRM » afin de dispenser des formations. Cette entité créée en 2011 a un SIRET et est fiscalisée.

Sa mission est :

D'assurer une meilleure professionnalisation des groupes et des comédiens qui font appel à l'expérience du Rire Médecin tels que :

- des comédiens clowns confirmés
- des professionnels du monde hospitalier
- des professionnels, qu'ils viennent du monde de l'entreprise, ou qu'ils travaillent dans tout autre type de structure.

Ou d'assurer l'accompagnement

- des structures de clowns hospitaliers constituées ou en devenir.

L'ensemble des prestations est facturé.

L'institut de formation est certifié auprès du DataDock ce qui lui permet d'organiser des sessions de formations pour lesquelles les stagiaires peuvent obtenir un financement par un OPCO tel que l'AFDAS.

## LE RIRE MEDECIN

Le format de la formation Jeu clownsque en établissement de soins (JCES) a été revu entièrement au cours de l'exercice dans le but de proposer des sessions de formation avec un calendrier davantage compatible avec l'activité professionnelle des stagiaires potentiels. Ce nouveau format est calé sur un exercice, et l'exercice 2019/20 n'a pas accueilli de promotion JCES.

Cet exercice se termine avec un déficit de 49 526.91 €.

### **Rémunération**

Pour répondre aux obligations de la Loi du 23 mai 2006, il est indiqué que le montant global des trois rémunérations les plus élevées a été au cours de l'exercice de 235 844 €.

Ont été remboursés aux cadres salariés, membres du comité de direction, principalement des frais de transport, mission et réception pour un montant de 320 €.

Il est également précisé que les membres du Conseil d'Administration et du Bureau de l'association qui peuvent être amenés à exercer des fonctions de dirigeant ne sont pas rémunérés, et ne perçoivent que le remboursement des frais qu'ils ont supportés dans le cadre de leurs fonctions. Celui-ci s'élève pour cet exercice à 597 €.

Au 31/12/2019, l'effectif de l'association calculé par l'URSSAF est de 32, tous établissements confondus.

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes 2019/2020 est de 19 680 € TTC.

### **Engagements financiers**

Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	101 729		
Installations générales agencements aménagements divers	95 730		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 937		3 382
Emballages récupérables et divers	107 460		
<b>TOTAL</b>	<b>233 127</b>		<b>3 382</b>
Autres titres immobilisés	50 000		
Prêts, autres immobilisations financières	23 659		2 886
<b>TOTAL</b>	<b>73 659</b>		<b>2 886</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>408 515</b>		<b>6 268</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			101 729	101 729
Installations générales agencements aménagements divers			95 730	95 730
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 991	26 328	26 328
Emballages récupérables et divers			107 460	107 460
<b>TOTAL</b>		<b>6 991</b>	<b>229 518</b>	<b>229 518</b>
Autres titres immobilisés			50 000	50 000
Prêts, autres immobilisations financières		1 365	25 180	25 180
<b>TOTAL</b>		<b>1 365</b>	<b>75 180</b>	<b>75 180</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 357</b>	<b>406 427</b>	<b>406 427</b>

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	100 698	1 031		101 729
Installations générales agencements aménagements divers	65 616	10 325		75 941
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 190	3 501	6 206	21 485
Emballages récupérables et divers	107 460			107 460
<b>TOTAL</b>	<b>197 266</b>	<b>13 826</b>	<b>6 206</b>	<b>204 886</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>297 964</b>	<b>14 857</b>	<b>6 206</b>	<b>306 615</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 031				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 325				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 501				
TOTAL	13 826				
TOTAL GENERAL	14 857				

### Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	1 647 296				1 647 296
Report à nouveau	328 078	453 275		0	125 197
RESULTAT DE L'EXERCICE	453 275	453 275		812 621	812 621
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	1 772 493			812 621	2 585 114

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	49 128	32 162			81 289
Pensions et obligations similaires	146 429		89 944		56 484
Autres provisions pour risques et charges		122 858			122 858
TOTAL	195 557	155 020	89 944		260 632

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	7 823		49		7 774
Sur comptes clients	230				230
TOTAL	8 053		49		8 004
TOTAL GENERAL	203 610	155 020	89 993		268 636
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		155 020	89 944		

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 235	1 235	
Autres immobilisations financières	23 945	23 945	
Clients douteux ou litigieux	230	230	
Autres créances clients	139 463	139 463	
Personnel et comptes rattachés	35	35	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 461	1 461	
Divers état et autres collectivités publiques	94 848	94 848	
Débiteurs divers	94 437	94 437	
Charges constatées d'avance	15 776	15 776	
<b>TOTAL</b>	<b>371 429</b>	<b>371 429</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 235		

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	385 831	385 831		
Personnel et comptes rattachés	90 996	90 996		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 620	238 620		
Autres impôts taxes et assimilés	51 918	51 918		
Autres dettes	300	300		
Produits constatés d'avance	180 372	180 372		
<b>TOTAL</b>	<b>948 036</b>	<b>948 036</b>		

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### **Variation détaillée des stocks et des en-cours**

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
- Marchandises revendues en l'état	15 549	15 647		98
<b>Approvisionnements</b>				
<b>Total I</b>	15 549	15 647		98
<b>Production</b>				
<b>Production en cours</b>				

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	190 391
Valeurs mobilières de placement	42
Total	190 433

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 064
Dettes fiscales et sociales	147 567
Total	444 631

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 776
Total	15 776
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	180 372
Total	180 372

Le présent CER couvre la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Suite à l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable, le Compte Emploi des Ressources du Rire Médecin est présenté sous la forme requise.

Il présente de manière analytique **les ressources et les emplois** selon leur destination (mission sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, ressources collectées auprès du public, autres fonds privés, subventions, autres concours publics et autres produits). Le résultat apparaissant au compte emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.

Les colonnes 2 et 4 permettent de connaître les ressources et les affectations spécifiques des dons issus de la générosité du public.

Le CER 2019-2020 a été élaboré en suivant les dernières recommandations approuvées par le Conseil d'Administration de l'association du 15 octobre 2015, qui a établi **les règles d'affectation des frais indirects** sur les 3 rubriques d'emploi : missions sociales – frais de recherche de fonds - frais de fonctionnement.

**EMPLOIS : 4 082 858 €**

**Mission sociale : 83% (3 403 380 €)**

C'est l'article 2 de nos statuts qui fixe notre objet social :

« Cette association a pour but de créer des spectacles pour les enfants hospitalisés et leurs familles en relation avec les équipes soignantes et de sensibiliser le grand public à la qualité de vie et à la bienveillance de l'enfant à l'hôpital avec pour objectifs :

- Aider les enfants et les parents à mieux supporter l'hospitalisation quelle qu'en soit la longueur.
- Accompagner le travail du personnel hospitalier en lui permettant de trouver à l'intérieur de l'hôpital des moments de joie et de rêverie.
- Créer des manifestations et des jeux pour dédramatiser le séjour de l'enfant à l'hôpital, et l'aider à retrouver la joie de vivre.
- Participer à toutes opérations permettant de faire progresser la bienveillance des enfants hors hôpital et plus généralement des enfants en situation de vulnérabilité. »

#### **Affectation directe**

Sont directement affectés à la mission sociale :

- les charges concernant les actions à l'hôpital : un code analytique propre à chaque hôpital permet d'imputer les rémunérations, les charges et les frais des comédiens à l'hôpital dans lequel ils ont travaillé,
- Les frais de direction artistique
- Les charges liées à l'Institut de Formation du Rire Médecin

### **Affectation indirecte**

- 70% des frais de fonctionnement car l'organisation et la gestion des différents programmes à l'hôpital requiert 70% des moyens humains et administratifs de l'association,
- 90% des frais de communication car les frais d'impressions de brochures, d'affiches, ou de gestion du site internet servent à expliquer et à promouvoir les actions du Rire Médecin à l'hôpital et les actions de formation de l'IFRM,
- 80% des frais de « fidélisation » des donateurs : journal envoyé aux donateurs, newsletter, etc. car ils permettent de sensibiliser nos donateurs à la bienveillance de l'enfant à l'hôpital,
- 30% des frais de « prospection » : toute opération entreprise auprès de donateurs potentiels comporte en premier un plaidoyer sur nos actions à l'hôpital,
- 90% des frais des manifestations diverses : la Braderie annuelle en décembre et l'opération Nez pour Sourire au printemps (6<sup>ème</sup> édition en 2020. Ces manifestations sont un moyen d'informer le grand public des actions du Rire Médecin,
- 30% des frais liés au bénévolat et aux comités en région. Ces manifestations organisées par les comités comportent toujours un plaidoyer pour la cause du Rire Médecin.

### **Recherche de fonds : 14% (555 649 €)**

- 20% des frais de « fidélisation » des donateurs,
- 70% des frais de « prospection »,
- 10% des frais des manifestations diverses : la Braderie annuelle en décembre 2019
- 40% des frais liés au bénévolat et aux comités en région. Les comités ont pour but premier de faire de la collecte de fonds localement,
- 19% de frais de fonctionnement.

### **Frais de fonctionnement : 3% (123 828 €)**

- dont 30% des frais liés au bénévolat : soutien administratif au fonctionnement du bureau parisien,
- dont 10% des frais de communication ce qui représente la partie dévolue à la communication institutionnelle.

### **RESSOURCES : 5 015 588 €**

La clé de répartition utilisée est le ratio : « Total des ressources issues de la générosité du Public» (**3 323 321 €**) / «Total des ressources pour l'année en cours» (**5 015 588 €**) ; soit **66 % en 2019-2020**. Les frais concernant l'Institut de Formation (financé par des ventes de formation) sont déduits des missions sociales, avant application de ce pourcentage de 66 %.

Le financement de la recherche de fonds issus de la générosité du public est entièrement pris en charge par la générosité du public (à l'exception des frais de recherche de mécénat, financés par les autres fonds privés).

Les ressources reprennent les différentes rubriques du compte de résultat : le total est égal à celui de la balance générale.

Ressources collectées auprès du public pour 3 323 321 € : dons, legs et autres produits liés à la générosité du public,  
 Autres fonds privés pour 1 349 762 €,  
 Subventions et concours publics pour 265 667 €,  
 Autres produits pour 76 838 € correspondant principalement aux prestations de services de formations et de ventes d'accessoires de communication.

## **COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

### **Effectif moyen**

Donnée URSSAF au 31/12/2019 : 32 ETP

### **Valorisation des contributions volontaires**

Méthode de valorisation :

La valorisation des contributions volontaires est basée sur le tableau de suivi du bénévolat établi par les services administratifs du Rire Médecin, soit sur la base de 7 heures par jour, un total de 3 251 heures pour 2019-2020. Il est ensuite valorisé au SMIC horaire soit 10.03 € brut pour le dernier trimestre 2019 et 10,15 € pour les 3 premiers trimestres 2020.

Nbre d'heures d'oct 2019 à décembre 2019	2 477.90
SMIC horaire 2019	10.03
Nbre d'heures janv à sept 2020	773.10
SMIC horaire 2020	10.15
Total valorisation en brut	32 700.30
charges sociales	16 350.15
<b>Total valorisation bénévolat</b>	<b>49 050.45</b>
dont recherche de fonds	47 139.72
dont fonctionnement	1 910.74

Ce qui représente 2.11 ETP.

Les dons en nature correspondent aux apports gracieux de produits de nos partenaires pour la braderie solidaire, en décembre 2019, et les prestations en nature correspondent aux insertions publicitaires gracieuses de 2019/2020, ainsi qu'à l'abandon de frais de certains des bénévoles et des prestations gracieuses de photographe et/ou graphiste. Cette valorisation est issue des montants communiqués par ces partenaires, soit pour l'exercice 2019-2020 : 267 775.48 €.

<b>total abandons valorisations gracieuses</b>	<b>267 775 €</b>
dont entreprises - communication	206 182 €
dont entreprises - braderie	59 715 €
dont particuliers - fonctionnement	668 €
photographe / graphiste	1 210 €

**2019-2020**

EMPLOIS	Emplois de 2018-2019 compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019-2020	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019-2020 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019-2020
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		582 072
<b>I - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 403 380</b>		<b>I. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>3 323 321</b>	<b>3 323 321</b>
I.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France	3 403 380	2 195 304	<b>I.1. Dons et legs collectés</b> - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés	3 274 613 48 708	3 274 613 48 708
I.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0		<b>I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>555 649</b>		<b>2. AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>1 349 762</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	542 073	542 073	<b>3. SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>265 667</b>	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	13 576		<b>4. AUTRES PRODUITS</b>	<b>76 838</b>	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>123 828</b>	<b>82 048</b>			
		<b>2 819 425</b>			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 082 858		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	<b>5 015 588</b>	
II - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	169 828		II - REPRISES DES PROVISIONS	89 944	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	184 148		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	143 922	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	812 621		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>5 249 455</b>		<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>5 249 455</b>	<b>3 323 321</b>
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>2 819 425</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>2 819 425</b>
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		1 085 968

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Missions sociales	206 182		Bénévolat		49 050
Frais de recherche de fonds	106 855		Prestations en nature		208 060
Frais de fonctionnement et autres charges	3 789		Dons en nature		59 715
<b>TOTAL</b>	<b>316 826</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>316 826</b>



## LE RIRE MEDECIN

64-70 rue de Crimée

75019 PARIS

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	101 729	101 729	0	1 031	1 031-	99.98-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	229 518	204 886	24 632	35 861	11 229-	31.31-	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	50 000		50 000	50 000			
Prêts	1 235		1 235		1 235		
Autres immobilisations financières	23 945		23 945	23 659	286	1.21	
<b>Total I</b>	<b>406 427</b>	<b>306 615</b>	<b>99 812</b>	<b>110 551</b>	<b>10 739-</b>	<b>9.71-</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	15 549	7 774	7 774	7 823	49-	0.63-
	Avances et acomptes versés sur commandes	24 015		24 015		24 015	
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	139 693	230	139 463	224 454	84 991-	37.87-
	Autres créances	190 780		190 780	80 371	110 410	137.38
Valeurs mobilières de placement	161 805		161 805	161 805			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	3 389 703		3 389 703	2 185 553	1 204 149	55.10	
Charges constatées d'avance (3)	15 776		15 776	50 693	34 917-	68.88-	
<b>Total III</b>	<b>3 937 321</b>	<b>8 004</b>	<b>3 929 317</b>	<b>2 710 699</b>	<b>1 218 617</b>	<b>44.96</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 343 748</b>	<b>314 619</b>	<b>4 029 129</b>	<b>2 821 250</b>	<b>1 207 878</b>	<b>42.81</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 647 296		1 647 296			
	Report à nouveau	125 197		328 078		453 275	138.16
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	812 621		453 275		359 346	79.28
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecart de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	2 585 114		1 772 493		812 621	45.85	
	<b>Total II</b>						
Comptes de liaison							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	93 039		49 128		43 912	89.38
	Provisions pour charges	167 592		146 429		21 164	14.45
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	235 346		195 120		40 226	20.62
	<b>Total III</b>	495 978		390 677		105 301	26.95
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	385 831		242 068		143 764	59.39
	Dettes fiscales et sociales	381 534		271 668		109 865	40.44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	300				300	
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	180 372		144 345		36 027	24.96
	<b>Total IV</b>	948 036		658 081		289 956	44.06
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		4 029 129		2 821 250		1 207 878	42.81

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

767 665

513 736

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	21 236		35 659		14 422-	40.45-
Production vendue de Biens et Services	25 011		170 307		145 296-	85.31-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	265 667		350 305		84 638-	24.16-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	93 823		19 451		74 372	382.36
Collectes						
Cotisations	1 370		1 725		355-	20.58-
Autres produits	4 693 703		4 193 306		500 396	11.93
<b>Total I</b>	<b>5 100 810</b>		<b>4 770 752</b>		<b>330 058</b>	<b>6.92</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)	98		2 233		2 135-	95.62-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 406		14 676		13 270-	90.42-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	1 343 249		1 303 705		39 543	3.03
Impôts, taxes et versements assimilés	157 037		160 754		3 717-	2.31-
Salaires et traitements	1 781 348		1 830 409		49 061-	2.68-
Charges sociales	764 533		881 297		116 764-	13.25-
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 857		16 546		1 688-	10.21-
Sur immobilisations : dotations aux provisions			26 360		26 360-	100.00-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	49-		886-		837	94.48
Pour risques et charges : dotations aux provisions	155 020				155 020	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	21 243		8 195		13 049	159.23
<b>Total II</b>	<b>4 238 741</b>		<b>4 243 288</b>		<b>4 547-</b>	<b>0.11-</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>862 069</b>		<b>527 465</b>		<b>334 604</b>	<b>63.44</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		266		1 754	1 488-	84.82-
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 465		3 431	1 966-	57.31-
<b>Total V</b>		1 731		5 185	3 454-	66.62-
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		1 731		5 185	3 454-	66.62-
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		863 799		532 650	331 150	62.17
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 992		990	2 002	202.34
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>		2 992		990	2 002	202.34
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		13 159		2 760	10 399	376.78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		785			785	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>		13 944		2 760	11 184	405.22
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		10 952-		1 770-	9 182-	518.63-
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		5 105 533		4 776 927	328 605	6.88
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		4 252 685		4 246 048	6 638	0.16
<b>Solde intermédiaire</b>		852 847		530 880	321 968	60.65
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		143 922		83 121	60 801	73.15
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		184 148		160 725	23 423	14.57
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		812 621		453 275	359 346	79.28

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Principes généraux

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement du CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des dispositions du Plan Comptable général (règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014), modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 029 129 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total des **produits** de **5 105 533 €**, un total des **charges** de **4 252 685 €**, un report des ressources non utilisées de 143 922 € et un engagement à réaliser sur ressources affectées de 184 148 € dégageant ainsi **un résultat** de **812 621 €**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/9/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ; seules sont exprimées les informations significatives.

### Faits marquants de l'exercice

La fondatrice, Mme Caroline Simonds, a transmis ses fonctions de directrice artistique à Mme Laurence Renn Penel, qui a rejoint l'association en mars 2020. Mme Caroline Simonds poursuit ses missions de porte-parolat à mi-temps depuis avril 2020.

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité à l'hôpital à compter du 1<sup>er</sup> confinement de mars, puisque les programmes ont tous été suspendus jusqu'à juin, une première dans l'histoire du Rire Médecin. Pour autant le lien avec l'hôpital et les enfants hospitalisés a pu être maintenu, au travers de vidéos destinées aux enfants, familles et soignants, puis par des rendez-vous en visio entre un duo de clowns et un enfant hospitalisé ou un soignant. A partir de juin, les comédiens ont repris le chemin de l'hôpital.

Dès le 16 mars 2020, toute l'équipe permanente était en télétravail. Elle l'est resté partiellement jusqu'à la fin de l'exercice.

Une demande d'activité partielle a été faite pour les contrats de comédiens signés pour la 1<sup>ère</sup> semaine de confinement et pour un temps partiel pour une salariée permanente.

## LE RIRE MEDECIN

La crise sanitaire a fortement impacté les ressources lors du 1er confinement. Le niveau de ressources du premier semestre, qui était supérieur à celui de l'exercice précédent, a permis d'absorber la baisse des dons lié à la crise. Le travail réalisé auprès de nos donateurs et de nos mécènes à compter de mars a permis de neutraliser l'impact de la crise en fin d'exercice.

Au-delà de la clôture, la crise sanitaire continue.

Le télétravail pour les salariés permanents se poursuit.

Contrairement au printemps 2020, la majorité des hôpitaux continuent à accueillir les comédiens, l'activité est donc maintenue.

L'activité du Rire Médecin n'est donc pas profondément impactée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020.

La direction continue cependant de suivre de très près l'évolution de la crise et anticipe chaque semaine l'adaptation éventuelle nécessaire pour que l'activité auprès des enfants se poursuive.

### Complément d'informations sur le bilan

#### Fonds propres

Ils sont constitués des résultats successifs.

#### Fonds dédiés

Situations Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Fondation Air France	33 255,90 €	22 184,74 €		32 071,16 €
FDF Fondation Amisse				
Capreval			10 000,00 €	
Ma Bonne Etoile			11 000,00 €	
Fondation Botanaga	23 174,85 €	23 174,85 €		0,00 €
FDF Fondation Donase	49 420,13 €	27 035,07 €		64 952,06 €
Fondation De France				
La Bonne étoile			42 567,00 €	
Fondation Air France	89 269,27 €	25 858,92 €		63 410,35 €
California community				
Malakoff Humanis		6 668,48 €	81 581,00 €	74 912,52 €
Malakoff Humanis		39 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
Fondation de France	25 000,00 €			
Fondation Syndex	3 000,00 €			
Chugai Pharma	1 000,00 €			
<b>totaux</b>	<b>195 120,15 €</b>	<b>143 922,06 €</b>	<b>184 148,00 €</b>	<b>235 346,09 €</b>

La fondation Botanaga s'est engagée le 22/12/2017 à verser la somme de 50 000 € pour financer le support pédagogique du Rire Médecin, des photos professionnelles des clowns pour illustrer le support et les costumes et accessoires. Cette action, initiée en 2017, s'est terminée au cours de l'exercice par l'édition d'un leaflet-jeu à destination des enfants et distribués par les comédiens clowns.

## LE RIRE MEDECIN

Le programme MaterNez au Kremlin-Bicêtre a ouvert lors de l'engagement de la Fondation Air France aux côtés du Rire Médecin en 2016. Au cours de l'exercice, deux nouveaux partenaires ont signé une convention pour accompagner ce programme : Capreval pour 10 000 € et Ma Bonne Etoile pour 11 000€.

Le programme à Orléans au sein d'une Unité d'aide aux jeunes victimes de maltraitance a ouvert en novembre 2018 se poursuit. L'association la Bonne Etoile, qui par son engagement dès 2018 a permis l'ouverture du programme, a renouvelé son engagement à hauteur de 42 567 €.

Grâce au soutien de deux fondations qui se sont engagées par la signature de conventions à hauteur de 20 000 € pour la fondation Air France et de 70 000 € pour la California community foundation (pour l'entreprise Moose Toys) dès l'exercice précédent, l'ouverture d'un nouveau programme au sein du service HAD de l'AP-HP (Hospitalisation à domicile de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris) a été effective dès le 7 novembre 2019.

Enfin des entreprises et/ou fondations ont souhaité accompagner les actions du Rire Médecin pendant la période de la pandémie COVID 19. Ainsi Malakoff Humanis, la Fondation de France, La Fondation Syndex et Chugai Pharma ont apporté un soutien total de 39 000 € utilisé en totalité sur l'exercice.

Les utilisations au cours de l'exercice sont déterminées par la comptabilité analytique.

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Une dépréciation est constatée le cas échéant lorsque la valeur réelle de l'immobilisation est inférieure à sa Valeur Nette Comptable (VNC).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Durée des amortissements :

Agencement :	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 ans
Mobilier :	5 ans
Logiciel :	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières n'ont nécessité aucune provision pour perte de valeur à la fin de l'exercice.

### **Stocks et variation des stocks**

La méthode d'évaluation des stocks de produits dérivés du Rire Médecin utilisée est la méthode « Premier entré, Premier sorti ».

Au 30/09/2020, une provision pour dévalorisation du stock a été constatée pour 50% de la valeur théorique pour tenir compte de la diminution des ventes de produits dérivés.

### **Etat des provisions et dépréciations**

Une dotation pour litige complémentaire a été enregistrée pour un montant total de 32 152 €, portant la provision pour risques à 81 289€.

Une provision pour risques a été constituée pour un montant total de 11 750 €.

### **Engagements de retraite et autres charges**

Au 30/09/2020, il a été constitué, pour l'ensemble des salariés, une provision pour indemnité de départ à la retraite évaluée à 56 484 € en dette actuarielle. Une reprise a été enregistrée pour un montant de 89 944€, portant la provision à 56 484€.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements retraites sont les suivants :

- Départ à 62-70 ans
- Calculs sur la base de l'indemnité légale de mise à la retraite
- Taux de rotation de personnel faible
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux de progression des salaires pour 1 % et taux d'actualisation de 0,59 %
- Taux moyen des charges de 50 %.

Une provision pour charges liées à l'adaptation éventuelle des locaux pour répondre aux exigences des ERP (Etablissements recevant du Public) a été constituée à hauteur de 111 108 k€.

### **Créances et comptes rattachés**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances sont principalement constituées des soldes à percevoir des fondations (61 K€), des partenariats (45 K€) et des prestataires de la collecte de septembre (45 k€) principalement constituées des dons datés de septembre et traitées entre le 1er octobre et le 20 octobre 2020.

### **Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance concernent principalement les contrats de prestations calés sur une année civile. Le montant au 30/09/2020 est de 15 776 €.

Les produits constatés d'avance concernent principalement des conventions de subventions et/ou de partenaires signées pour l'année civile. Le montant au 30/09/2020 est de 180 372 €.

### **Factures à établir**

Les factures à établir sont à néant au 30/09/2020. Cela s'explique par la comptabilisation au 30/09/2019 des dons datés de septembre et traités entre le 1er octobre et le 18 octobre 2019 en facture à établir. Au 30/09/2020, les dons datés de septembre et traités entre le 1er octobre et le 18 octobre 2020 sont comptabilisés en créances clients au 30/09/2020.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées sur la base de leur valeur nominale.

Les placements réalisés sous forme soit de placements obligataires soit de titres divers, sont comptabilisés à leur valeur historique et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur liquidative au 30 septembre est inférieure.

### **Dons**

Les dons et partenariats sont comptabilisés en comptes 758 par nature : générosité du public, associations et fondations, et mécénat.

Les dons affectés sont dissociés et font l'objet d'un retraitement en fonds dédiés le cas échéant.

Le fait générateur du don est son versement pour les dons du public et la signature de la convention pour les partenariats sauf absence de conditions suspensives ou levée de celles-ci le cas échéant.

### **Legs**

Les legs sont comptabilisés par lot au fur et à mesure de leur encaissement ou décaissement. Les legs réalisés sont classés parmi les produits d'exploitation pour leur valeur nette en raison de leur caractère courant. Les charges de gestion temporaire, portant sur des legs dont la réalisation ne peut intervenir rapidement, sont comptabilisées selon leur nature dans les charges d'exploitation.

### **Charges et produits exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### **Institut de Formation du Rire Médecin**

Le Rire Médecin possède une entité « IFRM » afin de dispenser des formations. Cette entité créée en 2011 a un SIRET et est fiscalisée.

Sa mission est :

D'assurer une meilleure professionnalisation des groupes et des comédiens qui font appel à l'expérience du Rire Médecin tels que :

- des comédiens clowns confirmés
- des professionnels du monde hospitalier
- des professionnels, qu'ils viennent du monde de l'entreprise, ou qu'ils travaillent dans tout autre type de structure.

Ou d'assurer l'accompagnement

- des structures de clowns hospitaliers constituées ou en devenir.

L'ensemble des prestations est facturé.

L'institut de formation est certifié auprès du DataDock ce qui lui permet d'organiser des sessions de formations pour lesquelles les stagiaires peuvent obtenir un financement par un OPCO tel que l'AFDAS.

## LE RIRE MEDECIN

Le format de la formation Jeu clownsque en établissement de soins (JCES) a été revu entièrement au cours de l'exercice dans le but de proposer des sessions de formation avec un calendrier davantage compatible avec l'activité professionnelle des stagiaires potentiels. Ce nouveau format est calé sur un exercice, et l'exercice 2019/20 n'a pas accueilli de promotion JCES.

Cet exercice se termine avec un déficit de 49 526.91 €.

### **Rémunération**

Pour répondre aux obligations de la Loi du 23 mai 2006, il est indiqué que le montant global des trois rémunérations les plus élevées a été au cours de l'exercice de 235 844 €.

Ont été remboursés aux cadres salariés, membres du comité de direction, principalement des frais de transport, mission et réception pour un montant de 320 €.

Il est également précisé que les membres du Conseil d'Administration et du Bureau de l'association qui peuvent être amenés à exercer des fonctions de dirigeant ne sont pas rémunérés, et ne perçoivent que le remboursement des frais qu'ils ont supportés dans le cadre de leurs fonctions. Celui-ci s'élève pour cet exercice à 597 €.

Au 31/12/2019, l'effectif de l'association calculé par l'URSSAF est de 32, tous établissements confondus.

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes 2019/2020 est de 19 680 € TTC.

### **Engagements financiers**

Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	101 729		
Installations générales agencements aménagements divers	95 730		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 937		3 382
Emballages récupérables et divers	107 460		
<b>TOTAL</b>	<b>233 127</b>		<b>3 382</b>
Autres titres immobilisés	50 000		
Prêts, autres immobilisations financières	23 659		2 886
<b>TOTAL</b>	<b>73 659</b>		<b>2 886</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>408 515</b>		<b>6 268</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			101 729	101 729
Installations générales agencements aménagements divers			95 730	95 730
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 991	26 328	26 328
Emballages récupérables et divers			107 460	107 460
<b>TOTAL</b>		<b>6 991</b>	<b>229 518</b>	<b>229 518</b>
Autres titres immobilisés			50 000	50 000
Prêts, autres immobilisations financières		1 365	25 180	25 180
<b>TOTAL</b>		<b>1 365</b>	<b>75 180</b>	<b>75 180</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 357</b>	<b>406 427</b>	<b>406 427</b>

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	100 698	1 031		101 729
Installations générales agencements aménagements divers	65 616	10 325		75 941
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 190	3 501	6 206	21 485
Emballages récupérables et divers	107 460			107 460
<b>TOTAL</b>	<b>197 266</b>	<b>13 826</b>	<b>6 206</b>	<b>204 886</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>297 964</b>	<b>14 857</b>	<b>6 206</b>	<b>306 615</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 031				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 325				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 501				
TOTAL	13 826				
TOTAL GENERAL	14 857				

### Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	1 647 296				1 647 296
Report à nouveau	328 078	453 275		0	125 197
RESULTAT DE L'EXERCICE	453 275	453 275		812 621	812 621
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	1 772 493			812 621	2 585 114

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	49 128	32 162			81 289
Pensions et obligations similaires	146 429		89 944		56 484
Autres provisions pour risques et charges		122 858			122 858
TOTAL	195 557	155 020	89 944		260 632

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	7 823		49		7 774
Sur comptes clients	230				230
TOTAL	8 053		49		8 004
TOTAL GENERAL	203 610	155 020	89 993		268 636
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		155 020	89 944		

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 235	1 235	
Autres immobilisations financières	23 945	23 945	
Clients douteux ou litigieux	230	230	
Autres créances clients	139 463	139 463	
Personnel et comptes rattachés	35	35	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 461	1 461	
Divers état et autres collectivités publiques	94 848	94 848	
Débiteurs divers	94 437	94 437	
Charges constatées d'avance	15 776	15 776	
<b>TOTAL</b>	<b>371 429</b>	<b>371 429</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 235		

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	385 831	385 831		
Personnel et comptes rattachés	90 996	90 996		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 620	238 620		
Autres impôts taxes et assimilés	51 918	51 918		
Autres dettes	300	300		
Produits constatés d'avance	180 372	180 372		
<b>TOTAL</b>	<b>948 036</b>	<b>948 036</b>		

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### **Variation détaillée des stocks et des en-cours**

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
- Marchandises revendues en l'état	15 549	15 647		98
<b>Approvisionnements</b>				
<b>Total I</b>	15 549	15 647		98
<b>Production</b>				
<b>Production en cours</b>				

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	190 391
Valeurs mobilières de placement	42
Total	190 433

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 064
Dettes fiscales et sociales	147 567
Total	444 631

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 776
Total	15 776
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	180 372
Total	180 372

Le présent CER couvre la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Suite à l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable, le Compte Emploi des Ressources du Rire Médecin est présenté sous la forme requise.

Il présente de manière analytique **les ressources et les emplois** selon leur destination (mission sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, ressources collectées auprès du public, autres fonds privés, subventions, autres concours publics et autres produits). Le résultat apparaissant au compte emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.

Les colonnes 2 et 4 permettent de connaître les ressources et les affectations spécifiques des dons issus de la générosité du public.

Le CER 2019-2020 a été élaboré en suivant les dernières recommandations approuvées par le Conseil d'Administration de l'association du 15 octobre 2015, qui a établi **les règles d'affectation des frais indirects** sur les 3 rubriques d'emploi : missions sociales – frais de recherche de fonds - frais de fonctionnement.

**EMPLOIS : 4 082 858 €**

**Mission sociale : 83% (3 403 380 €)**

C'est l'article 2 de nos statuts qui fixe notre objet social :

« Cette association a pour but de créer des spectacles pour les enfants hospitalisés et leurs familles en relation avec les équipes soignantes et de sensibiliser le grand public à la qualité de vie et à la bienveillance de l'enfant à l'hôpital avec pour objectifs :

- Aider les enfants et les parents à mieux supporter l'hospitalisation quelle qu'en soit la longueur.
- Accompagner le travail du personnel hospitalier en lui permettant de trouver à l'intérieur de l'hôpital des moments de joie et de rêverie.
- Créer des manifestations et des jeux pour dédramatiser le séjour de l'enfant à l'hôpital, et l'aider à retrouver la joie de vivre.
- Participer à toutes opérations permettant de faire progresser la bienveillance des enfants hors hôpital et plus généralement des enfants en situation de vulnérabilité. »

### **Affectation directe**

Sont directement affectés à la mission sociale :

- les charges concernant les actions à l'hôpital : un code analytique propre à chaque hôpital permet d'imputer les rémunérations, les charges et les frais des comédiens à l'hôpital dans lequel ils ont travaillé,
- Les frais de direction artistique
- Les charges liées à l'Institut de Formation du Rire Médecin

### **Affectation indirecte**

- 70% des frais de fonctionnement car l'organisation et la gestion des différents programmes à l'hôpital requiert 70% des moyens humains et administratifs de l'association,
- 90% des frais de communication car les frais d'impressions de brochures, d'affiches, ou de gestion du site internet servent à expliquer et à promouvoir les actions du Rire Médecin à l'hôpital et les actions de formation de l'IFRM,
- 80% des frais de « fidélisation » des donateurs : journal envoyé aux donateurs, newsletter, etc. car ils permettent de sensibiliser nos donateurs à la bienveillance de l'enfant à l'hôpital,
- 30% des frais de « prospection » : toute opération entreprise auprès de donateurs potentiels comporte en premier un plaidoyer sur nos actions à l'hôpital,
- 90% des frais des manifestations diverses : la Braderie annuelle en décembre et l'opération Nez pour Sourire au printemps (6<sup>ème</sup> édition en 2020. Ces manifestations sont un moyen d'informer le grand public des actions du Rire Médecin,
- 30% des frais liés au bénévolat et aux comités en région. Ces manifestations organisées par les comités comportent toujours un plaidoyer pour la cause du Rire Médecin.

### **Recherche de fonds : 14% (555 649 €)**

- 20% des frais de « fidélisation » des donateurs,
- 70% des frais de « prospection »,
- 10% des frais des manifestations diverses : la Braderie annuelle en décembre 2019
- 40% des frais liés au bénévolat et aux comités en région. Les comités ont pour but premier de faire de la collecte de fonds localement,
- 19% de frais de fonctionnement.

### **Frais de fonctionnement : 3% (123 828 €)**

- dont 30% des frais liés au bénévolat : soutien administratif au fonctionnement du bureau parisien,
- dont 10% des frais de communication ce qui représente la partie dévolue à la communication institutionnelle.

### **RESSOURCES : 5 015 588 €**

La clé de répartition utilisée est le ratio : « Total des ressources issues de la générosité du Public» (3 323 321 €) / «Total des ressources pour l'année en cours» (5 015 588 €) ; soit **66 % en 2019-2020**. Les frais concernant l'Institut de Formation (financé par des ventes de formation) sont déduits des missions sociales, avant application de ce pourcentage de 66 %.

Le financement de la recherche de fonds issus de la générosité du public est entièrement pris en charge par la générosité du public (à l'exception des frais de recherche de mécénat, financés par les autres fonds privés).

Les ressources reprennent les différentes rubriques du compte de résultat : le total est égal à celui de la balance générale.

Ressources collectées auprès du public pour 3 323 321 € : dons, legs et autres produits liés à la générosité du public,  
 Autres fonds privés pour 1 349 762 €,  
 Subventions et concours publics pour 265 667 €,  
 Autres produits pour 76 838 € correspondant principalement aux prestations de services de formations et de ventes d'accessoires de communication.

## **COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

### **Effectif moyen**

Donnée URSSAF au 31/12/2019 : 32 ETP

### **Valorisation des contributions volontaires**

Méthode de valorisation :

La valorisation des contributions volontaires est basée sur le tableau de suivi du bénévolat établi par les services administratifs du Rire Médecin, soit sur la base de 7 heures par jour, un total de 3 251 heures pour 2019-2020. Il est ensuite valorisé au SMIC horaire soit 10.03 € brut pour le dernier trimestre 2019 et 10,15 € pour les 3 premiers trimestres 2020.

Nbre d'heures d'oct 2019 à décembre 2019	2 477.90
SMIC horaire 2019	10.03
Nbre d'heures janv à sept 2020	773.10
SMIC horaire 2020	10.15
Total valorisation en brut	32 700.30
charges sociales	16 350.15
<b>Total valorisation bénévolat</b>	<b>49 050.45</b>
dont recherche de fonds	47 139.72
dont fonctionnement	1 910.74

Ce qui représente 2.11 ETP.

Les dons en nature correspondent aux apports gracieux de produits de nos partenaires pour la braderie solidaire, en décembre 2019, et les prestations en nature correspondent aux insertions publicitaires gracieuses de 2019/2020, ainsi qu'à l'abandon de frais de certains des bénévoles et des prestations gracieuses de photographe et/ou graphiste. Cette valorisation est issue des montants communiqués par ces partenaires, soit pour l'exercice 2019-2020 : 267 775.48 €.

<b>total abandons valorisations gracieuses</b>	<b>267 775 €</b>
dont entreprises - communication	206 182 €
dont entreprises - braderie	59 715 €
dont particuliers - fonctionnement	668 €
photographe / graphiste	1 210 €

**2019-2020**

EMPLOIS	Emplois de 2018-2019 compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019-2020	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019-2020 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019-2020
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		582 072
<b>I - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 403 380</b>		<b>I. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>3 323 321</b>	<b>3 323 321</b>
I.1. Réalisées en France			<b>I.1. Dons et legs collectés</b>		
- Actions réalisées directement	3 403 380	2 195 304	- Dons manuels non affectés	3 274 613	3 274 613
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés	48 708	48 708
			- Legs et autres libéralités affectés		
I.2. Réalisées à l'étranger			<b>I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>		
- Actions réalisées directement	0				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>555 649</b>		<b>2. AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>1 349 762</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	542 073	542 073	<b>3. SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>265 667</b>	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	13 576		<b>4. AUTRES PRODUITS</b>	<b>76 838</b>	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>123 828</b>	<b>82 048</b>			
		<b>2 819 425</b>			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4 082 858</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>5 015 588</b>	
II - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	169 828		II - REPRISES DES PROVISIONS	89 944	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	184 148		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	143 922	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	812 621		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>5 249 455</b>		<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>5 249 455</b>	<b>3 323 321</b>
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>2 819 425</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>2 819 425</b>
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		1 085 968

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Missions sociales	206 182		Bénévolat		49 050
Frais de recherche de fonds	106 855		Prestations en nature		208 060
Frais de fonctionnement et autres charges	3 789		Dons en nature		59 715
<b>TOTAL</b>	<b>316 826</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>316 826</b>